

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

### **Arrêté** **portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs**

#### **Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 février 2007 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs du ministère de l'agriculture et de la pêche;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs ;

#### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs est fixée ainsi qu'il suit :

#### **A - Représentants de l'administration**

##### **Titulaires**

- Monsieur Xavier Maire, chef du service des ressources humaines, président ;
- Monsieur Laurent Belléguic, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Simone Hayot, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Christine Mourrieras, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Vincent Faucher, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Rekha Bernard, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences.

##### **Suppléants**

- Madame Nadine Richard-Péjus, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Cédric Montesinos, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Didier Silpa, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Mme Marie Haye, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Béatrice Rolland, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Pierre-Henri Paulet, chargé de mission auprès de la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;

## **B - Représentants des organisations syndicales**

### **Titulaires**

#### *Adjoint administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe*

- Madame Lydie Almeda (UNSA)
- Madame Sylvie Riffard (FO)

#### *Adjoint administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe*

- Monsieur Jérôme Lebon (FSU-CGT)
- Madame Stéphanie Pfleger (UNSA)
- Madame France Vidal (CFDT)

#### *Adjoint administratifs*

- Madame Salama Echaty Daoulabou (FSU- CGT)

### **Suppléants**

#### *Adjoint administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe*

- Madame Virginie Le Page (UNSA)
- Madame Fabienne Lagarde-Forget (FO)

#### *Adjoint administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe*

- Madame Caroline Guiho (FSU-CGT)
- Madame Christine Cadet (UNSA)
- Madame Catherine Boissin (CFDT)

#### *Adjoint administratifs*

- N. (...) (FSU-CGT)

### **Article 2**

L'arrêté du 30 décembre 2020 fixant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs est abrogé.

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, **27 AVR. 2021**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,  
Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur  
de la gestion des carrières  
et de la rémunération

Laurent BELLÉGUIC